

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2012 à 20H30

Le conseil municipal s'est réuni régulièrement ce dix-neuf octobre deux mille douze à vingt heures trente minutes pour délibérer sur l'ordre du jour sous la présidence de Virginie BUTEAU, maire.

Présents: Bernard BLIN, Bernard BAZOT, Alain COPPIN, Emmanuel DEVOUARD, Sarah DOMINGUEZ, Yves FEDERSPIELD, Pascal KUCK, Denis LAPROYE.

Excusée: Edith CAUMONT pouvoir donné à M. BUTEAU Virginie

Absent : Serge VILLEDIEU.

Election sénatoriale partielle

Ont été élus à l'unanimité :

Déléguée, Virginie BUTEAU

1er suppléant Bernard Blin, 2ème suppléant KUCK Pascal, 3ème suppléant DEVOUARD Emmanuel.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie est fixée à 11 heures devant l'église.

Point sur les travaux au Presbytère

Il convient de refaire le plafond d'une pièce et de poser des grilles de ventilation dans la chambre donnant sur le jardin. Deux devis seront demandés. M et Mme MARTEL sont les nouveaux locataires suite au départ de M et Mme TAPIN.

Point sur le broyage de la commune

Après un tour de table, l'ensemble du conseil constate que le broyage n'est pas de qualité suffisante, madame le maire va prendre contact avec l'entreprise.

Cérémonie du 19 novembre

Monsieur Etienne MICHOT, célibataire, garde républicain, mort pour la France en 1949 et originaire de Saint-Hilaire-en-Morvan a été choisi comme parrain de la 320 ème compagnie d'élèves gendarmes de l'école de MONTLUCON (03). Sont prévus, une cérémonie au monument aux morts, suivie d'un dépôt de gerbe au cimetière et un vin d'honneur.

Repas de Noël

La date est fixée au samedi 1er décembre 2012, l'organisation sera assurée par le CCAS qui se réunira le vendredi 26 octobre.

Questions diverses

Plusieurs conseillers font remarquer que certains poteaux téléphoniques sont sérieusement dégradés, une liste a été établie et sera communiquée à France Télécom.

Alain Coppin fait remarquer qu'il faudra contacter dès que possible l'entreprise qui sera chargée de refaire la route de la Queudre.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne désirant plus prendre la parole, la séance est levée à 23h40 .

Affiché le 20 octobre 2012

